

**Portant validation des devis des Compagnies pour l'ensemble des prestations de la programmation culturelle 2023 / 2024.**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu les devis des compagnies pour l'ensemble des prestations des spectacles de la programmation culturelle 2023 /2024.

Considérant que les propositions des compagnies sont les mieux disantes.

**DÉCIDE :**

De valider les devis des compagnies pour l'ensemble des prestations des spectacles de la programmation culturelle 2023 /2024 d'un montant de 88056,51 € HT selon détail ci-dessous :

- Le Hall de la chanson, spectacle « Edith, petite fille de la maison close » : 3000,00 € HT
- Les Grands Théâtres, spectacle « Un diner d'adieu » : 13 965,60 € HT
- Théâtre des Bonnes Langues, spectacle « Un sac de billes » : 4329,40 € HT
- Les Ateliers de la Scène 92, spectacle « Les hommes de Piaf » : 5000,00 € HT
- Le Phare, spectacle, « Yës » : 3023,00 € HT
- Orchestre Régional de Normandie, spectacle « Pierre et le loup » : 6500,00 € HT
- Musique Expérience, spectacle « Ti Canaille » : 3091,00 € HT
- Fourchette Suisse Productions, spectacle « Laura Domenge » : 3040,40 € HT
- Et Vous En Vivez ?, spectacle « On a tous quelque chose en nous » : 4233,05 € HT
- In Itinere Collectif, spectacle « Pourquoi les vieux, qui n'ont rien à faire, traversent-ils au feu rouge ? » : 3736,60 € HT
- Les Grands Théâtres, spectacle « Ave César » : 10681,26 € HT
- Matrioshka Productions, spectacle « Changer l'eau des fleurs » : 8200,20 € HT
- La Compagnie du Bonjour, spectacle « Toi, Gavroche » : 3089,40 € HT
- OX'Ivent, spectacle « Barrut » : 3734,00 € HT
- Little Big Show, spectacle « Marcus super sympa » : 2500,00 € HT
- Collectif Commune Idée, spectacle « Entre-Fils » : 4167,60 € HT
- CEREUS, spectacle « Manu le prince » : 5000,00 € HT

signé électroniquement le 04/03/2024,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

